

**Faculté Arts, Lettres, Langues,**

**21 Rue Denis Papin**

**F-42100 Saint Étienne**

**Tel : 04 77 43 79 90**

# DÉPARTEMENT DE LETTRES

## LETTRES, LANGUES, ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ



**2024 – 2025**



FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
SAM 1	1	SAM 1	1	MAR 1	1	JEU 1	1	D 1	1	MAR 1	1
D 2	2	D 2	2	MER 2	2	VEN 2	2	LUN 2	2	MER 2	2
LUN 3	3	LUN 3	3	JEU 3	3	SAM 3	3	MAR 3	Jurys	JEU 3	3
MAR 4	4	MAR 4	4	VEN 4	4	D 4	4	MER 4		VEN 4	4
MER 5	5	MER 5	5	SAM 5	5	LUN 5	5	JEU 5		SAM 5	5
JEU 6	6	JEU 6	6	D 6	6	MAR 6	6	VEN 6		D 6	6
VEN 7	7	VEN 7	7	LUN 7	7	MER 7	7	SAM 7		LUN 7	7
SAM 8	8	SAM 8	8	MAR 8	8	JEU 8	8	D 8		MAR 8	8
D 9	9	D 9	9	MER 9	9	VEN 9	9	LUN 9		MER 9	9
LUN 10	10	LUN 10	10	JEU 10	10	SAM 10	10	MAR 10		JEU 10	10
MAR 11	11	MAR 11	11	VEN 11	11	D 11	11	MER 11		VEN 11	11
MER 12	12	MER 12	12	SAM 12	12	LUN 12	12	JEU 12		SAM 12	12
JEU 13	13	JEU 13	13	D 13	13	MAR 13	13	VEN 13		D 13	13
VEN 14	14	VEN 14	14	LUN 14	14	MER 14	14	SAM 14		LUN 14	14
SAM 15	15	SAM 15	15	MAR 15	15	JEU 15	15	D 15		MAR 15	15
D 16	16	D 16	16	MER 16	16	VEN 16	16	LUN 16		MER 16	16
LUN 17	17	LUN 17	17	JEU 17	17	SAM 17	17	MAR 17		JEU 17	17
MAR 18	18	MAR 18	18	VEN 18	18	D 18	18	MER 18		VEN 18	18
MER 19	19	MER 19	19	SAM 19	19	LUN 19	19	JEU 19		SAM 19	19
JEU 20	20	JEU 20	20	D 20	20	MAR 20	20	VEN 20		D 20	20
VEN 21	21	VEN 21	21	LUN 21	21	MER 21	21	SAM 21		LUN 21	21
SAM 22	22	SAM 22	22	MAR 22	22	JEU 22	22	D 22		MAR 22	22
D 23	23	D 23	23	MER 23	23	VEN 23	23	LUN 23		MER 23	23
LUN 24	24	LUN 24	24	JEU 24	24	SAM 24	24	MAR 24		JEU 24	24
MAR 25	25	MAR 25	25	VEN 25	25	D 25	25	MER 25		VEN 25	25
MER 26	26	MER 26	26	SAM 26	26	LUN 26	26	JEU 26		SAM 26	26
JEU 27	27	JEU 27	27	D 27	27	MAR 27	27	VEN 27		D 27	27
VEN 28	28	VEN 28	28	LUN 28	28	MER 28	28	SAM 28		LUN 28	28
SAM 29	29	SAM 29	29	MAR 29	29	JEU 29	29	D 29		MAR 29	29
D 30	30	D 30	30	MER 30	30	VEN 30	30	LUN 30		MER 30	30
LUN 31	31	LUN 31	31			SAM 31	31			JEU 31	31

### Légendes

Session d'examens / Jurys	vote
Vacances UFR ALL	vote
Fermetures administratives	Information
Informations diverses	Information
Jalons de scolarité	Information
Vacances scolaire académie de Lyon	Information

### Dates prévisionnelles des conseils d'UFR :

Information  
2023/2024 : Fin mai / 7 juin / 5 juillet après midi  
2024/2025 : 20 septembre / 25 octobre / 29 novembre / 10 janvier / 28 mars / 24 mai / 04 juillet

### Soutenances des M2 (dates limites):

vote  
2023/2024 : 24 septembre 2024  
2024/2025 : 24 septembre 2023

Calendrier voté en conseil d'UFR ALL du 29 mars 2024  
Calendrier voté en CFVU UJM du 19 avril 2024

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres .....	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres .....	4
• Association des étudiants .....	5
• <b>LICENCE DE LETTRES, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ .....</b>	<b>6</b>
• Semestre 1 de licence de LLCA.....	6
• Semestre 2 de licence de LLCA.....	14
• Semestre 3 de licence de LLCA.....	18
• Semestre 4 de licence de LLCA.....	23
• Semestre 5 de licence de LLCA.....	29
• Semestre 6 de licence de LLCA.....	38
• <b>POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER .....</b>	<b>49</b>
• Échanges internationaux .....	51
• Règlement intérieur du département de lettres .....	52
• Plan des campus Stéphanois et Lyonnais.....	54

**IMPORTANT**

**Ce livret vous sera utile toute l'année.  
Prière de le consulter, de le conserver  
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres  
peuvent être téléchargés en format .PDF  
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**

** <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>**

**ATTENTION**

*Des modifications pourront être apportées à ce livret.*

*Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.*

## FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

**Adresse de la faculté :** 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

**Directrice :** Mme Clara MORTAMET ✉ [clara.mortamet@univ-st-etienne.fr](mailto:clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)

**Responsable administratif :** M. Richard CHAPUIS ✉ [richard.chapuis@univ-st-etienne.fr](mailto:richard.chapuis@univ-st-etienne.fr)

**Pour les étudiant·e·s de lettres / LLCA :**

**Service de la scolarité** (examens) :

Mme Annette COMPEAU (UJM) ☎ 04 77 42 13 20. / Mme Anissa MOHAMMEDI (Lyon 3) ☎ 04 78 78 77 42

**Secrétariat** (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

[claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr](mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr)

## ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

**Directeur du département :** M. Pierre MANEN

✉ [pierre.manen@univ-st-etienne.fr](mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

**Responsables de section :**

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Aline CANELLIS

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

**Coordinatrices de parcours :**

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

**Coordinatrices et coordinateurs de cours :**

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Chloé FARIGOULE

Culture antique : Mme Aline CANELLIS

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

**Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL :** NN

**Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE :** NN

**Référent numérique et pédagogie :** Mme Céline JEANNOT-PIETROY

**Responsables du master mention « Lettres » :**

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

**Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes :** M. Pierre MANEN

## ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	<a href="mailto:christelle.porte@univ-st-etienne.fr">christelle.porte@univ-st-etienne.fr</a>
M. Adrien BRESSON	ATER	Langues Anciennes	<a href="mailto:adrien.bresson@univ-st-etienne.fr">adrien.bresson@univ-st-etienne.fr</a>
M. Allan BERNON--MABBOUX	DC	Littérature française	<a href="mailto:allan.bernon.mabboux@univ-st-etienne.fr">allan.bernon.mabboux@univ-st-etienne.fr</a>
M. Ian BYRD	ATER	Littérature française	<a href="mailto:ian.byrd@univ-st-etienne.fr">ian.byrd@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	<a href="mailto:noemie.cadeau@ens-lyon.fr">noemie.cadeau@ens-lyon.fr</a>
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	<a href="mailto:aline.canellis@univ-st-etienne.fr">aline.canellis@univ-st-etienne.fr</a>
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	<a href="mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr">yves.clavaron@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Judith COHEN	ATER	Littérature française	<a href="mailto:judith.cohen@univ-st-etienne.fr">judith.cohen@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Sandrine COIN	MCF	Linguistique des langues anc.	<a href="mailto:sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr">sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Chloé FARIGOULE	PRCE	Langue française	<a href="mailto:chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr">chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Florence GARAMBOIS	PR	Latin	<a href="mailto:florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr">florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr</a>
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	<a href="mailto:stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr">stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	<a href="mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr">stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	<a href="mailto:morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr">morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	<a href="mailto:aude.laferriere@univ-st-etienne.fr">aude.laferriere@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Nina LUTZ	DC	Littérature française	<a href="mailto:nina.lutz@univ-st-etienne.fr">nina.lutz@univ-st-etienne.fr</a>
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	<a href="mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr">pierre.manen@univ-st-etienne.fr</a>
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	<a href="mailto:frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr">frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr</a>
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	<a href="mailto:thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr">thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	<a href="mailto:elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr">elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	<a href="mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr">delphine.reguig@univ-st-etienne.fr</a>
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	<a href="mailto:jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr">jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Zoé SCHWEITZER	PR	Littérature comparée	<a href="mailto:zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr">zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Camille SIGNES	ATER	Littérature française	<a href="mailto:camille.signes@univ-st-etienne.fr">camille.signes@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Cécile YAPAUDJIAN-LABAT	PR	Littérature française	

*Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.*

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

PRCE : professeur·e certifié·e

MCF : maître·sse de conférences / MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

## PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association BDE Phileï a pour but l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants de première année. Des sorties d'intégrations, des visites de la ville ainsi que des événements en partenariats avec des librairies, des musées... seront organisés tout à long de l'année. Nous serons également disponibles pour répondre à toutes les questions que vous vous posez à propos du fonctionnement de la fac et de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'UJM !

### Contacts :

Mail ✉ [bde.philei@mailo.com](mailto:bde.philei@mailo.com)

Instagram : 📷 @philei.bde



## ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<u>Latin I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<u>Grec I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire, littérature et culture du Moyen Âge	12	6	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1
Histoire Littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25%) + Terminal écrit 2h (75%)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1

Bloc 3 Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Littérature française	12	20	Un exercice pratique Terminal écrit : 4h	Écrit 4h.	Écrit 2h.		

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Langue française		18	2 écrits de 45 mn	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Culture antique I		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
Culture mythologique		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Methodologie		18	3 exercices en cours de semestre avec moyenne des deux meilleurs notés)	Écrit 2h	Incluse dans le CC	3	1
Outils documentaires TICE / PIX TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)  module BU		6+4	QCM sur poste + DNC (coef. 2) QCROC en ligne (coef. 1) QROC (coef. 1)	Écrit 1h  Écrit 1h	Écrit 1h  Écrit 1h	2	1

## PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

*Cours mutualisés donnés à LYON (UJM, Lyon 2, Lyon 3)*

### Bloc 1 : Langues anciennes

#### Grec I ou II

##### **GREC 1A : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17**

*Enseignant* : Pascal Luccioni (groupe 1) ; Guillaume Bankowski (groupe 2)

*Descriptif* : ce cours s'adresse aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec. L'apprentissage de la langue se fera à partir du manuel *Hermaion*-initiation au grec ancien de Jean-Victor Vernhes, édition Ophrys. L'achat d'une grammaire grecque (celle d'Allard et Feuillâtre chez Hachette ou la Ragon- Dain chez Nathan) est vivement conseillé.

Après l'apprentissage de l'écriture et de la lecture du grec ancien, seront étudiées les deux premières déclinaisons ainsi que les modèles les plus simples de la 3<sup>ème</sup> déclinaison. Pour ce qui est des formes verbales, on se limitera à l'étude du présent de l'indicatif des verbes non contractes et contractes en  $\omega$  à toutes les personnes et à toutes les voix, à la conjugaison du verbe être au présent de l'indicatif, à la connaissance de l'infinitif présent et des participes présents.

Il est indispensable d'acheter le manuel *Hermaion* car il devra être apporté à chaque cours et sera le support de l'enseignement pour les 2 ou 3 années de licence. Il s'agit d'un manuel de leçons mais aussi d'exercices. Le semestre 1 s'intéressera aux 6 premières étapes.

*MCC* : CCI. Ce contrôle continu prendra la forme de courtes interrogations de morphologie ou de vocabulaire, de retraductions de phrases grecques, de courts exercices notés pour vérifier la régularité de l'apprentissage et de contrôles plus longs portant sur plusieurs chapitres.

##### **GREC 2A : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17**

*Enseignant* : Daniel Vallat et Caroline Plichon

*Descriptif* : voir semestre 3

*MCC* : CCI

#### Latin I ou II

##### **LATIN 1A : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30**

*Enseignant* : Bruno Bureau (groupe 1) ; Ysé Avocat et Sophie Sanzey (groupe 2)

*Descriptif* :

Principes généraux : les enseignements de langue latine de niveau 1 et 2 proposent un parcours d'acquisition progressif de la grammaire par l'étude de textes de difficulté croissante, assortie d'exercices systématiques, en version et thème, afin d'amener à la compréhension la plus aisée possible. Ce cours s'appuie sur des fiches synthétiques de grammaire, sous format papier et/ou sur l'ENT, et sur un livret de vocabulaire, qu'il faudra maîtriser graduellement et cumulativement (par ex., en S3, le vocabulaire des S1 et S2 est tenu pour acquis). Le travail conjugue apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie. Des tests et devoirs réguliers sont faits en classe.

*Programme du S1* :

Morphologie : déclinaisons 1 à 3 ; adjectifs 1<sup>ère</sup> classe (2<sup>e</sup> classe évoquée) ; système des conjugaisons (tous modes, tous temps aux P3 et P6) ; approche des pronoms.

Syntaxe : emploi des cas ; genre neutre ; structure basique de la phrase ; syntaxe de l'accord ; proposition infinitive ; ablatif absolu.

*MCC* : CCI

##### **LATIN 2A : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30**

*Enseignant* : Marine Bretin-Chabrol

*Descriptif* : voir semestre 3

*MCC* : CCI

*Cours donnés à Saint-Étienne (mutualisés avec les Lettres Modernes)*  
**Bloc 2 – Repères historiques**

**Histoire, littérature et culture du Moyen Âge**  
**M. Radomme**

Le cours vise à initier les étudiant-e-s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval à travers l'étude de sa production littéraire. Après une introduction historique générale à la période éclairant quelques-uns de ses aspects politiques, sociaux et culturels, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, mais aussi les thèmes, motifs et principes poétiques majeurs.

Ouvrage de référence :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020.

**Histoire littéraire**  
**Histoire littéraire**  
**M. Gougelmann**

**De la Révolution à 1900**

La littérature a une histoire dont ce cours a pour objet de retracer sous différents angles les évolutions en France à partir de la Révolution jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On s'appuiera sur des extraits d'œuvres et des documents distribués en classe, mais aussi sur la lecture obligatoire d'œuvres intégrales, à raison, *grosso modo*, d'une œuvre par semaine.

On recommande aux étudiant-es de ne pas prendre de retard sur ce programme de lecture. Il est composé des œuvres suivantes (les éditions indiquées sont recommandées) :

**Programme de lecture obligatoire** (les éditions sont proposées à titre indicatif) :

François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. Berchet, GF-Flammarion.

Honoré de BALZAC, *Ferragus*, éd. Borderie, Folio classique.

Alexandre DUMAS, *Pauline*, éd. Cabanès, Livre de Poche.

Victor HUGO, *Hernani*, éd. Naugrette, GF-Flammarion.

Eugène LABICHE, *Un chapeau de paille d'Italie*, éd. Abirached, Folio Théâtre.

Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, éd. Neefs, Livre de Poche.

Charles BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, « Spleen et Idéal », éd. Jackson, Livre de Poche.

Paul VERLAINE, *Romances sans paroles*, éd. Bivort, Livre de Poche.

Émile ZOLA, *Jacques Damour*, éd. Gougelmann, GF-Flammarion.

Il est recommandé de débiter la lecture de ces œuvres, et en particulier des romans, avant le début des cours.

**Bloc 3 – Littérature française**

**Littérature française**  
**Mme Signes**

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant-e-s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

**Textes** (l'acquisition de ces ouvrages n'est **pas nécessaire**) :

Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.

Théophile de Viau, *Œuvres poétiques suivies des Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 2008.

## Bloc 4 – Langues

### Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme **Mme Farigoule**

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

### Langue vivante

#### LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

**Programme précisé à la rentrée.**

## Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

### Culture antique I

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

### Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique, etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique, etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

## Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

### Méthodologie

#### Mme Farat, M. Breuil

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

### Outils documentaires et module BU

*Voir description ci-après.*

### **Tutorat**

**Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat** assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

<p style="text-align: center;"><b>UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)</b> <b>Informations complémentaires sur le module transversal</b> <b>« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »</b></p>
---

Outils et culture numériques

### 1. Contexte

*Intitulé du cours / de la formation* : Outils et culture numériques

*Modalité* : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

*Public cible* : Étudiant·e·s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur

*Durée totale* : 10 TD

*Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures)* : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

### 2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

*A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...*

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

*Objectifs* : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

*Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.*

*Vers le PIX Niveau basique*

**Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification** : <https://pix.fr>

#### 1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

#### 2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

#### 3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

#### 4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiant·e·s, notamment en régime bloqué, contact : [emmanuel.dechamp@univ-st-etienne.fr](mailto:emmanuel.dechamp@univ-st-etienne.fr)



## RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

### 1 - CONTEXTE :

*Intitulé du cours* : Recherche documentaire

*Modalités* : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

*Public cible* : Tous les étudiant·e·s de L1 S1

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

*Durée totale* : 4 h de TD en ligne

*Charge de travail pour les apprenants* : 4 heures de TD en ligne

### 2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

### 3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

#### Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr) (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

#### Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

### 4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr).

## LE PLAGIAT ... RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

### Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu.e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

### Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous y avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

### Comment citer ?

#### Pour un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation.

#### Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

#### Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

### Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphrasez une ou plusieurs idées d'un.e auteur.trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteur-source] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.



## ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<u>Grec I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (40%) Terminal écrit 4h (60%)	Écrit 4h	Écrit 2h	3	2

Bloc 3 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
Littérature médiévale		15	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18	Écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Culture antique II		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
Culture biblique		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie		18	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Écrit 2h		

## PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Langues anciennes (*cours dispensés à Lyon*)

#### Grec I ou II

##### **GREC 1B : mercredi 11-12.30 + 13.30-15**

*Enseignant* : Adrien Bresson

*Descriptif* : poursuite de l'apprentissage de la langue grecque pour les grands débutants, à travers le manuel *Hermaion*.

*Programme* : la proposition infinitive ; le génitif partitif ; l'indéfini τις ; quelques numéraux ; l'accentuation des enclitiques ; les pronoms-déterminants ; formation et emploi du participe ; les mots négatifs et leur emploi ; l'imparfait de l'indicatif ; le génitif absolu ; la troisième déclinaison des noms neutres en -ος ; principes élémentaires de l'aoriste sigmatique actif et moyen (indicatif, infinitif, participe)

*MCC* : CCI

##### **GREC 2B : mercredi 11-12.30 + 13.30-15**

*Enseignant* : Stavroula Kefallonitis

*Descriptif* : voir semestre 4

*MCC* : CCI

#### Latin I ou II

##### **LATIN 1B : jeudi 11-12.30 + 13.30-15**

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S2 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent (déclinaisons, conjugaisons, participes, proposition infinitive, ablatif absolu). Nouveautés : adjectifs de la seconde classe ; superlatif (morphologie et syntaxe) ; comparatif (morphologie et syntaxe) ; complément de qualité ; proposition relative ; relatif de liaison ; anaphorique.

*MCC* : CCI

##### **LATIN 2B : jeudi 11-12.30 + 13.30-15**

*Enseignant* : Marie Ledentu

*Descriptif* : voir semestre 4

*MCC* : CCI

### Bloc 2 – Approfondissement disciplinaire

#### Littérature française

XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle

**M. Byrd**

Le cours propose l'étude de deux œuvres marquantes de l'écriture polémique et satirique sous l'Ancien Régime, *Les Provinciales* de Pascal, et le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse des œuvres permettra aux étudiants de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

**Textes** :

Pascal, *Les Provinciales* [1657], éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1987.

Voltaire, *Traité sur la tolérance* [1762], éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2017.

## Bloc 3 – Repères historiques

### Histoire littéraire

Mme Kieffer

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral (CM) sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées aux <sup>xx<sup>e</sup></sup><sup>xxi<sup>e</sup></sup> siècles : siècles de la « fin de l'Histoire » (Fukuyama), des guerres mondiales qui auraient enterré les valeurs humanistes de la Modernité, des littératures « engagées » mais aussi des formalismes, enfin d'une constante reconfiguration de la vie littéraire française dans ses structures et ses valeurs.

Le TD sera consacré à une lecture précise des textes indiqués en bibliographie (cf. livret distribué au début du semestre), en dialogue avec les étudiant·e·s.

***Il est fortement conseillé d'avoir commencé les lectures avant le début du semestre, et de ne pas prendre de retard sur le calendrier du TD !***

#### Liste de lectures :

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. « Folio », [1932] 2012 [Lire au moins le chapitre américain : p. 184-236].

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993.

Annie Ernaux, *Une femme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1988] 1990.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

### Littérature médiévale

Mme Dupuy

#### Lecture de textes en ancien français I

Le cours vise à introduire les étudiant·e·s à la lecture et à l'explication de textes en ancien français (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

## Bloc 4 - Langues

### Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Farigoule

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

### Langue vivante

*Voir présentation semestre 1.*

#### LV1 – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

## **Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation**

### **Culture antique II**

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

### **Culture biblique**

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **Méthodologie**

**Mme Signes, M. ou Mme X**

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 3</b>
-----------------------------------

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
<u>Littérature française</u>	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
<u>Dissertation</u>		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
<u>Histoire littéraire</u>	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
<u>Langue vivante</u>		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>UEOS</u>		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>PPP1</u>		3					

## PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialisation langues anciennes (*Cours à Lyon*)

#### Grec II ou III (selon le cours suivi en première année)

**GREC 2A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : D. Vallat et C. Plichon

*Descriptif* : suite de l'apprentissage du grec ancien à partir du manuel *Hermaion* (leçons 13-18)

*MCC* : CCI

**GREC 3A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Sophie Sanzey et Smaranda Marculescu

*Descriptif* : voir semestre 5

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

#### Latin II ou III (selon le cours suivi en première année)

**LATIN 2A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Marine Bretin-Chabrol

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S3 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent. Nouveautés : verbes déponents et semi-déponents ; passif impersonnel ; 4<sup>e</sup> déclinaison ; démonstratifs ; adjectif verbal en fonction attribut ; subjonctif : conjugaison et principaux emplois dans les subordonnées (complétives, interrogatives, circonstancielles).

*MCC* : CCI

**LATIN 3A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : voir semestre 5

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

### Bloc 2 – Spécialisation des mondes anciens (*Cours à Lyon*)

**LITTÉRATURE GRECQUE** : mercredi 9-10.30

*Enseignant* : Caroline Plichon

*Descriptif* :

Programme : Le « souci de la terre » chez les auteurs grecs

Nous nous intéresserons à la place de la nature dans la littérature grecque, qu'elle soit abordée dans ses liens avec le sacré, comme lieu des travaux des champs ou comme espace sauvage, voire hostile. Nous étudierons les approches des poètes, des dramaturges comme l'approche scientifique des géographes et des botanistes, en nous demandant de quelle(s) préoccupation(s) elles témoignent et comment la place accordée à la nature forge une écriture, voire un genre littéraire.

*MCC* : CCI

**LITTÉRATURE LATINE** : jeudi 8.30-10

*Enseignant* : Florence Garambois

*Descriptif* :

Programme : Héroïnes amoureuses, héroïnes malheureuses

En promouvant *Amor* comme valeur unique de substitution aux vertus civiques et traditionnelles du *mos maiorum*, les poètes élégiaques romains ont lancé un débat qui se voulait moral autant que poétique : Virgile y a pris part dans des textes contre-élégiaques, où il pointe l'échec d'*amor* et de sa projection idéalisée. C'est ce dialogue littéraire que nous étudierons. Au S3, le programme portera sur la notion d'*infelix amor* dans la poésie (en particulier élégiaque).

*MCC* : CCI

*Antiquité, histoire et sociétés*

**HISTOIRE ET CIVILISATION GRECQUES** : jeudi 11-12.30

*Enseignant* : Valentin Décloquement

*Descriptif* :

Programme : Manipuler le discours, manipuler son auditoire en Grèce ancienne

Ce cours est conçu comme une introduction à l'histoire de l'éducation et de la rhétorique en Grèce ancienne. Après une étude préalable des héros mythiques qui font figure de proto-rhétieurs (Ulysse et Palamède), nous nous focaliserons sur les pratiques des sophistes et des orateurs dans l'Athènes classique (de Protagoras à Démosthène). Les dernières séances constitueront un aperçu de l'époque impériale, qui a perpétué cette tradition. Nous étudierons ainsi le lointain ancêtre du débat public en le resituant dans son contexte politico-social immédiat. Ce thème sera l'occasion de questionner, avec les auteurs grecs, les vertus et les dangers de la rhétorique : manipuler le discours, c'est être capable de manipuler son public, mais c'est aussi savoir se défendre soi-même contre la manipulation.

*MCC* : CCI

**HISTOIRE ET CIVILISATION LATINES** : mercredi 10.30-12

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* : le cours évoquera l'histoire de l'Empire romain, et plus particulièrement le règne de ces empereurs réputés fous qui, entre mythe et réalité, ont alimenté la légende noire des Julio-Claudiens. Nous nous interrogerons aussi sur l'âge d'or des Antonins, dynastie d'empereurs salués pour leurs qualités d'hommes et de souverains et régulièrement érigés en modèles, qui ont porté l'Empire romain à son apogée. L'étude de la civilisation sera en outre abordée à travers des sujets variés tels que Rome et son empire, le pouvoir à Rome, l'esclavage ... Ces questions seront traitées de manière diachronique afin de mieux saisir l'évolution des cadres et des structures du monde romain, de la République à l'Empire.

*MCC* : CCI

### **Bloc 3 – Spécialisation Lettres**

#### **Littérature française**

**XIX<sup>e</sup> siècle**

**M. Gougelmann**

#### **Roman et vérité au XIX<sup>e</sup> siècle**

« Ah ! sachez-le, ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. *All is true* », s'exclame Balzac au début d'une de ses œuvres les plus célèbres (*Le Père Goriot*). À l'instar de Balzac, bon nombre de gens de lettres du XIX<sup>e</sup> siècle considèrent la littérature, non plus comme l'incarnation d'un Beau idéal (les « Belles Lettres »), mais comme le lieu où doit apparaître la vérité, même la moins reluisante. Mais c'est bien la « fiction » et le « roman » qu'ils privilégient pour l'exprimer – Balzac le premier, malgré ses dires –, quitte à modifier l'étiquette générique : « scène », « tableau », « étude », « document », « tranche de vie »... Ces qualificatifs désignent des histoires inventées et porteuses de sens, plus vraisemblables même que la réalité sensible. En quoi, donc, le récit fictionnel est-il particulièrement apte à dire la vérité ? Et de quelle vérité s'agit-il ? Est-elle le fruit d'une cogitation savante ou le résultat d'une scrutation du réel ? Est-elle absolue ou relative ? Se révèle-t-elle dans les détails, les « petits faits vrais », ou s'énonce-t-elle en grands principes, en archétypes ? Ces interrogations nous confrontent aux problèmes soulevés par le *réalisme*, cette tonalité qui vise à donner l'illusion de la vie à travers les mots, et qui finit par être érigée en véritable « école » d'écriture au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles nous incitent à étudier les formes et fonctions du roman, le travail de l'écrivain et le rapport au lecteur ou à la lectrice.

Nous prendrons pour textes d'appui et nous étudierons tour à tour :

Honoré de BALZAC, *Eugénie Grandet* [1834], éd. Reid, Paris Livre de Poche, « Classique de Poche », 1972.

Émile ZOLA, *La Bête humaine* [1890], éd. Séginger, Paris, Livre de Poche, « Classique de Poche », 1997.

#### **Bibliographie indicative :**

Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Seuil, « Points », 2018.

Le roman de Balzac doit avoir été lu dès le début du semestre.

Pour le premier cours, les étudiant·e·s devront avoir lu au moins les trois premiers contes de Gautier mentionnés.

## Histoire littéraire

XVI<sup>e</sup> siècle

Mme Signes

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI<sup>e</sup> s, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais aussi des guerres de religion. Il se poursuivra jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiant-es.

### Panorama des lectures

Voici les textes qui seront abordés lors des TD. Il ne vous est pas demandé d'acheter l'ensemble des ouvrages. Vous n'aurez qu'une œuvre à lire et à présenter pour valider le TD (que vous pouvez trouver en bibliothèque ou sur internet).

#### • Poésie

- Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, éd. Fr. Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2005. Lire au moins : « Épitre de Marot à Etienne Dolet », « Les Épitres », « Les Ballades », « Les Rondeaux », « Les Chansons ».
- Louise Labé, *Œuvres*, éd. M. Clément, M. Jourde, Paris, GF – Poésie, 2022. Lire au moins : « Épitre à M. C. D. B. L. », « Élégies », « Sonnets ».
- Du Bellay, *Les Regrets suivis des Antiquités de Rome et du Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2002. Lire en priorité *Les Regrets*, puis *Les Antiquités*.
- Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Aux lecteurs », « Préface. L'auteur à son livre », « Misères », « Fers », « Vengeances », « Jugement ».

#### • Prose

- Michel de Montaigne, *Essais*, éd. D. Reguig, E. Naya et A. Tarrête, 3 vol., Paris, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur » ; livre I, chapitres 2, 23, 28, 29 et 31 ; livre II, chapitre 8 et 10 ; livre III, chapitre 2, 6, 9 et 13.
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. S. de Reyff, Paris, LGF, 1982 (orthographe modernisée). Lire : « Prologue », 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> journées et nouvelle 67.
- Fr. Rabelais, *Gargantua*, éd. M.-M. Fragonard, Paris, Pocket (bilingue).
- Hélienne de Crenne, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours, composees par dame Hélienne*, éd. J.-P. Beaulieu, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2005.

#### • Théâtre

- Marguerite de Navarre, *Le Malade*, dans *Œuvres complètes. IV. Théâtre*, éd. N. Cazauran, Paris, Champion, 2004.
- Robert Garnier, *Les Juives*, éd. M. Jeanneret, Folio Théâtre, 2007.

### Dissertation

Mme Trahand

#### Initiation à la dissertation générale

Il s'agira dans ce cours d'aborder en première étape les bases de la dissertation de littérature française – analyse de sujet, construction de la problématique et du plan détaillé – et de progresser dans les compétences rédactionnelles – rédaction de l'introduction, rédaction de parties et de sous parties, rédaction de la conclusion. Le cours sera l'occasion de nombreux exercices et entraînements, notés pour certains d'entre eux.

## Bloc 4 – Langue et linguistique

### Langue vivante – Anglais, allemand, espagnol ou italien

#### LV1 – Anglais - M. Moussart ou M. ou Mme X

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.



### **LV1 – Allemand, espagnol ou italien**

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

### **Linguistique ancienne**

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 10-11 (cours à Lyon)

*Enseignant* : Pascal Luccioni

*Descriptif* : ce cours fonctionne en tandem avec le cours de linguistique latine de Jean Hadas-Lebel. Après une rapide introduction générale à la linguistique des langues anciennes, le cours portera principalement sur la phonétique du vocalisme grec. En fin de cours, nous verrons quelques questions de syntaxe des cas.

*MCC* : CCI

**LINGUISTIQUE LATINE** : mercredi 12-13 (cours à Lyon)

*Enseignant* : Daniel Vallat

*Descriptif* : initiation à la philologie du latin classique et tardif.

*MCC* : CCI

## **Bloc 5 – Ouverture et spécialisation**

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **PPP 1**

*Voir descriptif ci-après.*

## ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
UEOS		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP2 stage d'une semaine ou dossier professionnel		3	Rapport de stage				

## PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialité Langues anciennes (Cours à Lyon)

#### Latin II ou III (selon le cours suivi en première année)

**LATIN 2B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Marie Ledentu

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S4 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent. Nouveautés : impératif ; ordre et défense ; adjectif verbal et gérondif ; étude systématique des propositions subordonnées : interrogatives indirectes, finales, causales, temporelles, concessives, consécutives, hypothétiques.

*MCC* : CCI

**LATIN 3B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Jean Hadas-Lebel

*Descriptif* : voir semestre 6

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

#### Grec II ou III (selon le cours suivi en première année)

**GREC 2B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Stavroula Kefallonitis

*Descriptif* : poursuite de l'apprentissage de la langue. Le cours est partagé en deux séances : l'une est dédiée à l'apprentissage des faits grammaticaux nouveaux (morphologie, syntaxe) et à des exercices d'application, l'autre à la pratique de la version.

*MCC* : CCI

**GREC 3B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Pascale Jouanna

*Descriptif* : voir semestre 6

*MCC* : CC (pour les étudiants de Licence 2 et de Licence 3) + terminal écrit de 3 h uniquement pour ceux de Licence 3)

### Bloc 2 – Spécialisation Mondes Anciens (Cours à Lyon)

#### Littératures anciennes

**LITTÉRATURE GRECQUE** : mercredi 16-17.30

*Enseignant* : Hélène Olivier

*Descriptif* : ce cours s'intéressera au sort de quelques jeunes vierges comme Iphigénie, Cassandre et Polyxène dans les tragédies d'Euripide, *Iphigénie à Aulis*, *Hécube* et *Les Troyennes*. Nous étudierons comment elles en viennent à accepter le destin qui les frappe et nous nous demanderons si leur discours patriotique peut être source de gloire personnelle et en faire vraiment des personnages héroïques. Nous pourrons notamment comparer leurs paroles avec le récit des messagers quand ils existent. Enfin, nous pourrons comparer l'attitude courageuse de ces jeunes filles à la résignation d'Andromaque, à la lamentation égoïste d'Hécube et à l'impuissance pleine de colère de Clytemnestre, femmes qui ont l'expérience de la vie.

Les textes étudiés seront fournis avec une traduction.

Un des objectifs de ce cours est de vous entraîner à la méthode de l'explication littéraire (linéaire ou thématique), c'est-à-dire de vous apprendre à dégager des problématiques et à conduire des analyses fines s'appuyant sur le texte grec.

*MCC* : CCI

**LITTÉRATURE LATINE** : mercredi 8h-9h30

*Enseignant* : Daniel Vallat

*Descriptif* : analyse et commentaire du texte poétique, à partir d'extraits de Catulle, Virgile, Ovide et Properce.

*MCC* : CCI

## Antiquité, Histoire et sociétés

### HISTOIRE ET CIVILISATION GRECQUES : mercredi 9.30-11

*Enseignant* : Stavroula Kefallonitis

*Descriptif* :

Programme : Faire société, avec les dieux

Thème général décliné en 3 sous-thèmes qui se recoupent, la dimension religieuse étant toujours présente, au premier ou à l'arrière-plan :

o La religion dans la société : des lieux et des rituels

- à l'échelle de la cité : l'exemple d'Athènes : types de cultes et de sanctuaires.

Répartition dans la cité (en ville et à la campagne)

- à une échelle régionale : Délos sanctuaire des Ioniens (et des Athéniens)

- un exemple de sanctuaire panhellénique : Delphes

o *Agôn* : esprit de compétition ; les concours (de toutes espèces) ; la célébration de la victoire et des vainqueurs

o Formes genrées de sociabilité et rituels : le banquet ; les Thesmophories ; les *Adônia*

*MCC* : CCI

### HISTOIRE ET CIVILISATION LATINES : jeudi 9.30-11

*Enseignant* : Marine Bretin-Chabrol

*Descriptif* : sous l'intitulé « La famille, la maison, le jardin », ce TD proposera à l'étude une série de textes (littéraires, juridiques, épigraphiques, techniques) et de documents iconographiques qui illustrent :

1. les règles et les usages qui structurent les différentes formes de familles romaines sous la République et sous l'Empire (*patria potestas*, place des femmes, éducation des enfants, *gentes* aristocratiques, familles légitimes et familles informelles)

2. les formes d'habitat domestique (la *domus* et l'*insula* urbaines, la *uilla* rurale ; pratiques de résidence)

3. le jardin comme lieu de plaisance.

*MCC* : CCI

## Bloc 3 – Spécialisation Lettres

### Littérature française

Mme Trahand

### Littérature du XX<sup>e</sup> siècle : Les Voyageurs de l'impériale d'Aragon ou le romanesque à l'épreuve de l'Histoire

C'est dans un contexte politique et historique particulièrement sombre et inquiétant qu'Aragon rédige ce foisonnant roman, le troisième de sa trilogie intitulée *Le Monde réel*, puisque sur la dernière page, le lecteur découvre, en guise de clause, cette date glaçante du « 31 août 1939 ». La montée des totalitarismes en Europe entraîne la nécessité pour les intellectuels et les artistes de se positionner dans le débat qui oppose radicalement les Pacifistes inconditionnels, dénoncés par certains comme des individualistes forcenés enfermés dans leur tour d'ivoire, aux Antifascistes, tenants d'une action anti-nazie radicale, parmi lesquels il faut situer Aragon. De ce contexte des années 30, il ne sera pas question dans *Les Voyageurs de l'impériale*, qui se déroule de l'exposition universelle de 1889 jusqu'aux prémisses de la Première Guerre Mondiale, pourtant partout ce contexte de rédaction transpire dans le récit. Et si l'écriture aragonienne reprend avec délectation, et à contre-courant des tendances littéraires du temps, les mille et unes possibilités narratives du roman traditionnel, dans un foisonnement qui confine parfois à l'excès – profusion d'histoires, de personnages, de langages, de styles, de décors et d'ambiances... – il ne faut sans doute pas se laisser abuser par son apparente naïveté : le projet d'Aragon est bien du côté d'une réflexion sur l'engagement de l'individu et sa légitimité dans un monde qui bascule dans le chaos...

**Texte** :

Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Paris, Gallimard, « Folio », n° 120, [1965].

Attention, le roman, s'il n'est pas difficile, est volumineux, il faudra entamer sa lecture dès l'automne pour avoir achevé celle-ci avant le début du cours.

**Lectures complémentaires (facultatif) :**

Louis Aragon, « Et comme de toute mort renaît la vie... », préface de l'auteur aux *Voyageurs de l'impériale* [1965]

Louis Aragon, *Le Musée Grévin*, éditions de Minuit, [1943]

*Attention, le roman, s'il n'est pas difficile, est volumineux, il faudra entamer sa lecture dès l'automne pour avoir achevé celle-ci avant le début du cours.*

**Dissertation**

Mme Lutz

**Initiation à la dissertation générale**

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

**Histoire littéraire : Littérature des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles**

M. BERNON--MABBOUX

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale pour la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans ces siècles dits « classiques ». Le TD permettra d'accompagner les lectures selon un calendrier précis remis en début de semestre. Lors de ces séances, les étudiant·es auront à présenter de courts exposés sur des sujets précis déterminés par l'enseignant.

**Liste de lectures :**

- Groupement de textes sur la poésie, le genre épistolaire et le genre oratoire
- Corneille, *L'Illusion comique* et *Cinna*
- Molière, *L'École des femmes* et *Le Tartuffe*
- Racine, *Britannicus*
- Lafayette, *La Princesse de Clèves*
- La Bruyère, *Les Caractères* (lire : « Préface », « Des ouvrages de l'esprit », « De la société et de la conversation », « De la ville », « De la cour »)
- Marivaux, *Les Fausses confidences*
- Charles Duclos, *Les Confessions du comte \*\*\** (disponible sur Gallica)
- Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*
- Diderot, *Le Neveu de Rameau*

**Bloc 4 – Langue et linguistique****Langue vivante**

Voir présentation semestre 1.

**Anglais**

M. Moussart ou M. ou Mme X.

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

**Allemand, espagnol ou italien.**

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

**Linguistique ancienne (Cours à Lyon)**

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : mercredi 15-16

*Enseignant* : Adrien Bresson

*Descriptif* : le semestre est organisé en deux volets d'étude, tout d'abord autour des consonnes (occlusives, dentales, labio-vélaires, sonantes, sifflantes et semi-voyelles), puis autour du verbe grec, en veillant à établir un lien entre formation morphologique et valeur aspectuelle (aoristes thématiques et athématiques, duratif thématique et athématique). L'objet premier du semestre est d'appréhender les processus linguistiques - notamment historiques - qui conduisent aux formations nominales et verbales que l'on retrouve en langue classique, permettant une analyse plus fine d'autres dialectes et une meilleure appréhension de la morphologie du grec ancien.

*MCC* : CCI

**LINGUISTIQUE LATINE** : jeudi 15-16

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : éléments de morphologie historique du verbe latin

*MCC* : CCI

**Bloc 5 – Ouverture et spécialisation**

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

**Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

**PPP 2**

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

## PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

### Objectifs :

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Les étudiant·e·s pourront choisir entre :

- effectuer un stage d'une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d'une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

**Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l'ensemble des séances PPP.**

**Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)**

### Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·e·s par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.

### Étape 2 : Cap Avenir (1h)

Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

### Étape 3 : Enseignant·e en groupe

Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

#### **- Réalisation d'une interview**

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

### Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)

#### **Un oral**

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ-avec un support visuel (PowerPoint).

#### **Un écrit** (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·e·s ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

### **Évaluation**

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).

la séance de présentation orale

la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

**Attention : Pas d'examen de rattrapage**

## ORGANISATION DU SEMESTRE 5

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6	Exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours et Terminal écrit commun : 4h. (60%)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6				3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation Préprofessionnalisati- on : 1 option au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Enseignement premier degré	18		Écrit maison (50 %) 1 écrit 1h (50 %)	Écrit	Oral	2	1
Histoire du système éducatif		18	1 écrit 1h en fin de semestre (40 %) Terminal écrit : 1h (60 %)	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Mathématique							
Enseignement second degré	18		CCI	Oral		2	1
<u>Antiquité au présent</u> +	12	6	Écrits en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Oral	2	1
Au choix : Littérature médiévale Ou Stylistique	12	6					



<b>FLE</b>							
<b>Humanités numériques</b>							

<b>Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Initiation à la recherche + Séminaire de M2R LM</b>		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
<b>Passage certification PIX</b>							

## PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques (*Cours à Lyon*)

#### Grec III Bis ou IV

**GREC 3A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Sophie Sanzey et Smaranda Marculescu

*Descriptif* : après un temps de révisions des connaissances acquises les années précédentes, l'apprentissage de la langue grecque s'appuiera sur la découverte de nouvelles leçons grammaticales (principalement en morphologie verbale et syntaxe), accompagnées de la traduction de textes littéraires antiques et d'exercices d'entraînement. Le travail à fournir par les étudiants conjuguera apprentissage en cours et exercices en autonomie à réaliser à la maison. Manuel utilisé : J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys (ISBN : 978-2-7080-1584-5).

*MCC* : La validation comporte une note de contrôle continu et une note d'examen écrit terminal. La note de contrôle continu prend en compte plusieurs exercices écrits faits en cours et peut être modulée (à la hausse) par des exercices de version ou de thème faits à la maison. L'examen terminal écrit consiste en une version faite avec l'aide du dictionnaire (uniquement pour les étudiants de L3).

**GREC 4A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Pascale Jouanna

*Descriptif* : ce cours est destiné aux étudiants de L3 ayant déjà pris connaissance de l'ensemble de la grammaire grecque. Par conséquent, il ne suit pas de manuel en particulier, mais s'appuie sur l'étude de textes littéraires courts. Ce faisant, on s'efforcera de consolider les bases de la connaissance de la langue, en termes de grammaire et de lexique, et de donner des réflexes de traduction. On n'omettra pas d'illustrer les textes étudiés par un commentaire littéraire et historique approprié.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Latin III Bis ou IV

**LATIN 3A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : apprentissage raisonné du latin, dans la suite du cours de niveau 2.

*MCC* : CC (pour les étudiants de Licence 2 et de Licence 3) + version sur table en fin de semestre (uniquement pour ceux de Licence 3)

**LATIN 4A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Daniel Vallat et Gilles Van Heems

*Descriptif* : perfectionnement en langue latine et en traduction.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Linguistique ancienne

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 9-10

*Enseignant* : Isabelle Boehm

*Descriptif* : phonétique consonantique du grec ancien (altérations phonétiques, apparitions de phonèmes récents, questions de graphie) et morphologie synchronique et diachronique (déclinaison athématique, désinences verbales et thèmes verbaux)

*MCC* : terminal écrit

**LINGUISTIQUE LATINE** : jeudi 10-11.30

*Enseignant* : Jean Hadas-Lebel

*Descriptif* : ce cours propose une histoire du latin à partir des origines pré-littéraires de cette langue (documents épigraphiques) jusqu'à l'époque tardive (IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). Notre approche consistera à montrer les caractéristiques fondamentales d'un certain nombre de textes représentatifs, qui seront étudiés en fonction des changements phonétiques et morphologiques, ainsi que des variations sociolinguistiques.

*MCC* : terminal écrit

## Bloc 2 –Spécialité Littérature Française

### Littérature française

Cours A et B à choisir parmi :

#### Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle

Mme Rajchenbach

##### Être libre ou asservi ? Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*

« Pour ce coup je ne voudrais sinon entendre comme il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent [...]. » Telle est la question qui inaugure le brûlot rédigé par un jeune parlementaire au cœur du XVI<sup>e</sup> siècle, qui servit de support à la réflexion des monarchomaques à travers les siècles et qui résonne encore à nos oreilles. Nous nous pencherons sur un texte qui soulève à la fois des questions d'histoire des idées (qu'est-ce qui permet l'exercice du pouvoir tyrannique d'un seul face à tout un peuple ?), de renouvellement des genres littéraires, autour du discours, et de réflexion sur la langue française.

##### Édition au programme :

La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. Simone Goyard-Fabre, Paris, GF Flammarion, 2016 [attention : il existe une édition de 1983, dont la pagination est différente].

Les étudiant·es doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

#### Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle

Mme Reguig

##### Cultures féminines du XVII<sup>e</sup> siècle

De la savante Marie de Gournay, fille d'alliance de Montaigne, aux inventrices du conte de fées, telle Mme d'Aulnoy, en passant par des romancières comme Madeleine de Scudéry ou Marie-Madeleine de Lafayette, des poétesses comme Antoinette Deshoulières, ou des polygraphes comme Marie-Catherine de Villedieu, les femmes ont contribué à façonner profondément la culture du XVII<sup>e</sup> siècle. En se fondant sur l'étude particulière de trois textes particulièrement représentatifs, le cours se verra une initiation aux problématiques posées par le rapport des femmes à la culture et à l'écriture durant l'Ancien Régime. On explorera par exemple les questions du rapport des femmes à la connaissance et à la culture classique, de la spécificité de l'auctorialité féminine dans une société qui associe la dignité des femmes à leur discrétion, de la puissance de renouvellement générique portée par l'écriture féminine.

Les ouvrages suivants devront avoir été lus avant le début du cours et seront travaillés en cours tout au long du semestre aux côtés d'autres textes qui seront distribués et étudiés ponctuellement :

- Marie de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne-N. Freidel, Paris, Gallimard, 2012.
- Marie-Catherine d'Aulnoy, *Contes de fées*, éd. C. Cagnat-Deboeuf, Paris, Gallimard, 2008.
- Fontenelle, *Les Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. Chr. Martin, Paris, GF, 1998.

#### Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle

M. Derainne

##### Le futur au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle ont inauguré un nouveau rapport au futur fondé sur le progrès et la science, qui est aujourd'hui remis en cause dans la perspective de la crise écologique. En étudiant les premiers récits d'anticipation qui apparaissent justement à cette période (*Giphantie* de Charles Tiphaigne, *L'An 2440* de Louis-Sébastien Mercier, *L'An 7777* de Rétif de la Bretonne, *Le Dernier homme* de Grainville, etc.), le cours visera à déconstruire nos imaginaires contemporains grâce à l'histoire littéraire. Ce parcours sera aussi l'occasion de découvrir de nouvelles façons d'appréhender la littérature, comme l'écopoétique ou le *scenario planning*, tout en abordant le genre de l'utopie et de l'uchronie à la fin des Lumières.

**Programme :** Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440* (1771), Charles Tiphaigne de La Roche, *Giphantie* (1760). Éditions précisées lors de la première séance.

## Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

M. Gougelmann

### Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*

« Des poètes illustres s'étaient partagés depuis longtemps les provinces les plus fleuries du monde poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la beauté du Mal », note Baudelaire dans un projet de préface au recueil. Par la radicale nouveauté du projet, *Les Fleurs du Mal* forment un pivot entre le romantisme finissant et la poésie française de la seconde moitié du siècle. Elles font figure de texte « phare », fondateur d'une *modernité* littéraire. Nous essaierons de comprendre l'originalité de ce recueil en dégagant les principales sources, les lignes de composition et les grands enjeux sémantiques et poétiques. Mais, ancrée dans son temps, l'œuvre résonne aussi de questions propres à son époque qu'il convient d'élucider : « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable ».

Vous vous serez procuré et **aurez lu** dès le premier cours :

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* [1861], éd. J. E. Jackson, Paris, Livre de Poche, 1999.

### Bibliographie indicative :

John E. Jackson, *Baudelaire*, Paris, Livre de Poche, 2001.

Pascal Pia, *Baudelaire*, Paris, Seuil, coll. « écrivains de toujours », 1966.

Dominique Rincé, *Baudelaire et la Modernité poétique*, PUF, coll. « que sais-je ? », 1998.

## Littérature des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

Mme Kieffer

### « Figures centrales des XX-XXI<sup>e</sup> siècles : Georges Perec »

Romancier, poète, membre de l'OuLiPo, auteur d'une œuvre incroyablement diverse, Georges Perec est devenu l'une des figures majeures de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Notre lecture se concentrera sur deux de ses textes en lecture intégrale, et s'enrichira d'extraits distribués au fil du semestre pour tâcher de saisir l'œuvre de Perec selon deux perspectives :

- La première, esthétique et poétique, pour circonscrire la singularité de cette écriture,
- La deuxième en surplomb, qui s'interrogera sur le rayonnement de cette œuvre jusqu'au contemporain et la manière dont se constituent les mythes littéraires, encore aujourd'hui.

### Œuvres au programme :

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993

Georges Perec, *La vie mode d'emploi*, « Le Livre De Poche », [1978] 1980

### Autres textes de Perec

*Espèces d'espaces*, Galilée, « L'Espace critique », 1974, nouvelle édition, 2000

*L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989

*Je me souviens (Les Choses communes)*, Hachette/P.O.L, 1978, Hachette Littératures, 1998

*Récits d'Ellis Island. Histoires d'errance et d'espoir*, Ed. du Sorbier, 1980 (avec Robert Bober), rééd. P.O.L, 1994 sous le titre *Ellis Island*.

*Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Christian Bourgois éditeur, 1983.

## Bloc 3 – Littératures anciennes (Cours à Lyon)

**LITTÉRATURE GRECQUE** : mercredi 10-12

*Enseignant* : Pascal Luccioni

*Descriptif* : le cours portera cette année sur *Odyssée 4* (Télémaque chez Ménélas). Après une brève introduction qui replacera ce chant dans le cadre de la production épique archaïque, nous donnerons une lecture suivie du texte en le commentant.

*MCC* : terminal oral

**LITTÉRATURE LATINE** : mercredi 8-10

*Enseignant* : Aline Canellis

*Descriptif* : le cours proposera une série de textes des Pères de l'Église, en particulier de Jérôme de Stridon, d'Augustin d'Hippone, de Paulin de Milan et d'Ambroise de Milan.

Les textes assez longs seront fournis en latin et en traduction française ; seule une courte partie sera traduite et commentée en cours ; le reste du texte, qui complète le dossier) pourra être lu, cursivement ou en traduction, à la maison.

Une attention toute particulière sera portée au commentaire littéraire (genre littéraire, stylistique, sources, langue...)

*MCC* : terminal oral (préparation : 15 mn ; passage 10 mn) : il s'agit d'une question de synthèse portant sur le programme du semestre (sur un ou plusieurs auteurs selon la question) et obligation est faite de retraduire environ 5 lignes d'un des textes utilisés pour la synthèse. Le dossier des textes (avec traduction) sera fourni au moment de l'oral.

**Bloc 4 – Langue vivante****Langue vivante**

*Voir présentation semestre 1.*

**LV– Anglais**

**M. Moussart ou M. ou Mme X.**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

**LV– Allemand, espagnol ou italien.**

*Voir semestre 1.*

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

**Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation au choix****ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ****Histoire du système éducatif**

**M. Masson**

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

**Mathématiques**

Le programme sera précisé à la rentrée.

**ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ****Antiquité au présent**

**ANTIQUITÉ AU PRÉSENT** : jeudi 11.30-13

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* : ce cours a pour objectif d'évoquer l'histoire et la civilisation latines à travers la question de la représentation de Rome dans la culture occidentale contemporaine. Les trois premières séances adopteront une perspective diachronique et seront consacrées à la place et à la représentation de l'Antiquité romaine dans la culture occidentale, du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Deux autres ensembles seront plus précisément centrés sur l'image de Rome dans la culture du XXI<sup>ème</sup> siècle, à travers l'étude de deux œuvres populaires : la série *Rome* et la bande dessinée *Muréna*.

MCC : CCI

## **Littérature médiévale**

**M. Radomme**

### **Lecture de textes en moyen français**

Le cours vise à introduire les étudiant-e-s aux spécificités de la lecture et de l'explication de textes en moyen français (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

OU

### **Stylistique**

**Mme Lafférière**

### **Jeux d'écriture**

Le style étant parfois défini comme l'exploitation maximale des potentialités langagières, nous nous intéresserons dans ce cours à des auteur-es se livrant de manière ostentatoire à cette exploitation, allant parfois jusqu'à tordre le langage pour lui faire rendre des sons et des sens inédits au travers de pratiques diverses (telles que, entre autres, la néologie, le calembour, la parodie, le défigement...) ou bien encore en se jouant des normes académiques (en exhibant par exemple des procédés bannis par les manuels d'écriture). Les extraits étudiés, essentiellement des XX-XXI<sup>e</sup> siècles, seront de genres variés (roman policier, poésie, théâtre, sketch...).

## **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

## **HUMANITÉS NUMÉRIQUES**

### **Initiation aux humanités numériques : histoire et méthodes**

### **Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques**

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **Initiation à la Recherche**

*Séminaire spécifique du laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités)*

### **Les lettres et la voix : oralités du texte littéraire**

Le séminaire interrogera les différentes représentations de la voix humaine (et possiblement animale) dans les textes du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, en articulant les approches littéraires et oratoires, mais aussi linguistiques, musicales, philosophiques, voire scientifiques, médicales et anatomiques. Il s'agira de prendre en compte la conception orale de la pratique littéraire et de mettre en évidence le rôle éventuel de la mise en voix dans

l'interprétation et la transmission des textes littéraires. On s'intéressera par exemple à la pratique de la lecture à haute voix, aux enjeux de l'art de bien prononcer et à celui de la déclamation, la représentation de la voix chantée et chantante. Il sera aussi possible de réfléchir à la fois au souci d'« imiter la nature » dans toute sa richesse, visuelle mais aussi sonore, et aux enjeux sociaux du travail sur la voix et ses intonations, associé à une certaine conception de la civilité et de l'aisance corporelle dans l'art de la conversation. On pourra également s'intéresser aux modalités littéraires d'expression des passions, aux enjeux de la représentation du silence, à celle de la restitution des sons inarticulés ou des cris. Du point de vue de la performance vocale, la question de la mise en voix des textes pourra aussi être approfondie en vue d'observer les spécificités rhétoriques et énonciatives des textes littéraires voués à une pratique orale ou à la mise en scène : elle pourra enfin ouvrir la réflexion sur le cas des dictionnaires reconstitués, historiquement informés, des textes de l'âge classique en s'appuyant sur le travail de metteurs en scène ou de spécialistes de la prononciation.

Organisation : Delphine Reguig

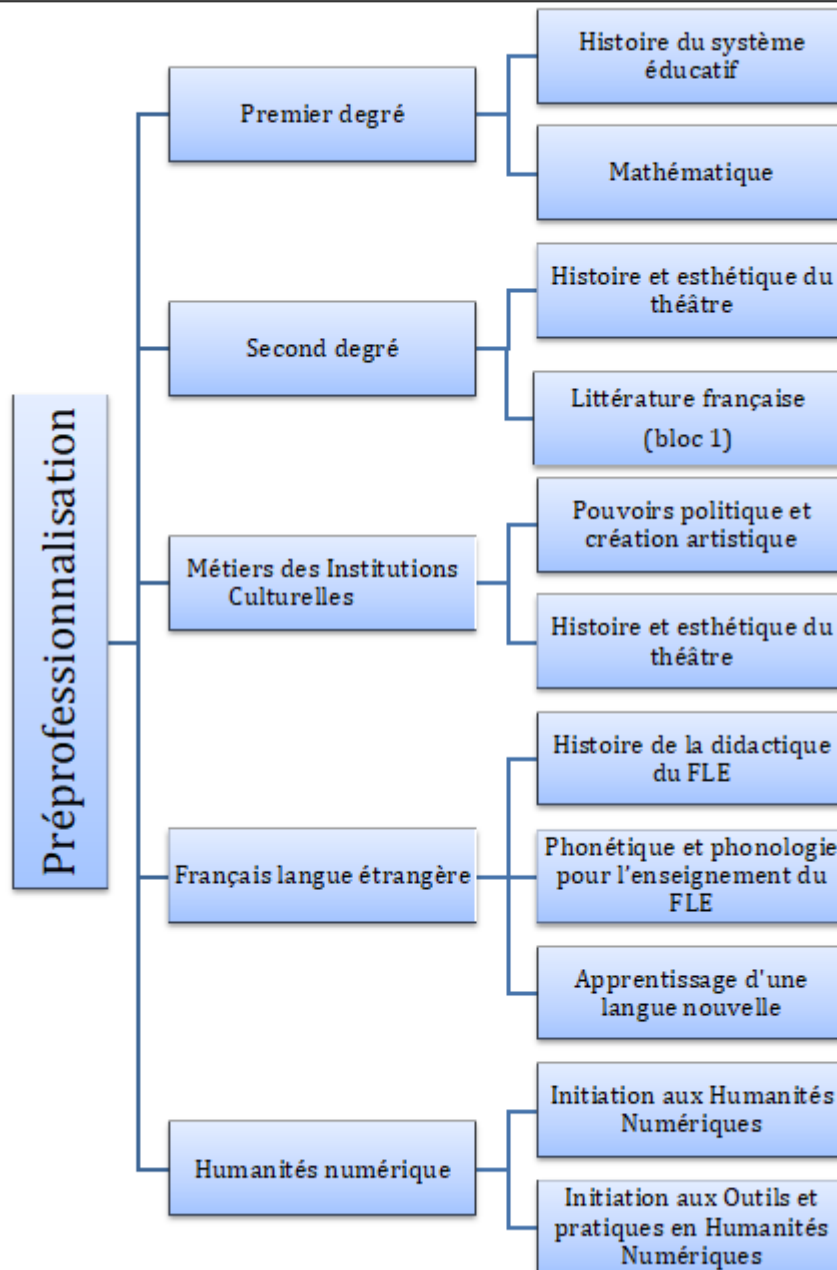
**Présentations orales des M2** : lundi 9 décembre 2024

**Journée d'étude à destination des L3 et M2 (obligatoire)** : mardi 10 décembre 2024

**Date de rendu des travaux écrits (L3 et M2)** : lundi 6 janvier 2025.

**Passage certification PIX**

## Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S5



***NB Les LLCA ne peuvent pas prendre l'option MIC***



## ORGANISATION DU SEMESTRE 6

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6	Pour chaque cours : xercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours	1 écrit : 4h. commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6		Terminal écrit commun : 4h. (60%)		3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1 h.	Écrit 1h.		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation 1 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
<b>Enseignement premier degré</b>  Stage de 20 h et accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage			
<b>Enseignement second degré</b> <u>Humanités et actualité</u> + Au choix : Littérature et culture ou Linguistique française	18		CCI	Oral		2	1
	12	6	1 écrit ou 1 oral en cours de semestre	Oral	Oral	2	1
	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.		
<b>FLE</b>						4	
<b>Humanités numériques</b>						4	

<b>Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Initiation à la recherche Séminaire spécifique du M2R LM Ou PPP3</b>		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	

## PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques (Cours à Lyon)

#### Latin III Bis ou IV

**LATIN 3B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Jean Hadas-Label

*Descriptif* : traduction de textes latins de prose et de poésie dans une optique essentiellement grammaticale + initiation au thème latin

*MCC* : CC (pour les étudiants de L2 et de L3) + version sur table en fin de semestre (uniquement pour ceux de L3)

**LATIN 4B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Florence Garambois

*Descriptif* : le cours proposera des groupes thématiques de textes latins illustrant les principaux genres littéraires antiques. Trois devoirs sur table sont prévus : ils comprendront chacun une version, des exercices grammaticaux et des phrases de thème d'imitation qui permettront de réviser et de compléter les acquis grammaticaux des deux premières années.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Grec III Bis ou IV

**GREC 3B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Pascale Jouanna

*Descriptif* : ce dernier semestre de licence a un triple objectif. Il convient tout d'abord de terminer le manuel *Hermaion*, ou, si l'étude en est achevée, d'en revoir les dernières étapes, en particulier la morphologie des verbes athématiques (verbes en -μι). Une fois cette étape franchie, le travail en cours portera essentiellement sur la syntaxe de la phrase complexe. Les fiches de syntaxe proposées seront aussi l'occasion d'un apprentissage systématique du vocabulaire classique. Le dernier objectif vise à la compréhension des textes littéraires grecs à partir d'exercices variés : versions grecques faites sur table ou à la maison, puis séance de correction sur document de correction ; lecture suivie d'extraits de textes littéraires d'un même auteur ou sur une même thématique.

*Outils de cours* :

1. J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
2. Une grammaire normative. Au choix : Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand. Une description plus précise de chaque ouvrage sera faite lors du premier cours.
3. Bizos M., *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis)
4. Dictionnaire bilingue d'A. BAILLY (en ligne avec le *LSJ* en particulier sur le site *Bibliissima Eulexis*)

*MCC* : CC (pour les étudiants de L2 et L3) + terminal écrit de 3h (uniquement pour les étudiants de L3)

**GREC 4B** : mercredi 11-13 + 14-15

*Enseignant* : Hélène Olivier

*Descriptif* : ce cours s'adresse aux étudiants qui ont un bon niveau en grec et qui envisagent de poursuivre leurs études par un master de langues et littératures anciennes et peut-être la préparation des concours d'enseignement (Capes-Agrégation de Lettres Classiques).

La première partie du cours (2h) est un entraînement à la version grecque, suivant le rythme d'une version par quinzaine, avec une progression dans la difficulté pour préparer les étudiants aux attentes des années de spécialisation. Les points de grammaire et de syntaxe non assimilés seront revus et un entraînement au thème (phrases avec difficultés, thème d'imitation, possibilité d'initiation au thème littéraire selon le niveau des étudiants) sera mené. Les étudiants auront aussi à apprendre un certain nombre de mots de vocabulaire pour gagner en rapidité et en aisance linguistique.

La seconde partie du cours (1h) est consacrée à la lecture cursive d'extraits suivis de la pièce *Les Troyennes* d'Euripide. Le corpus sera donné aux étudiants qui devront cependant lire au préalable en traduction l'œuvre.

Le cours de langue grecque pour spécialistes est conçu pour faire acquérir aux étudiants le vocabulaire usuel et les tours syntaxiques les plus courants pour leur permettre ensuite d'affiner leurs traductions et de faire ressortir avec élégance les subtilités des textes.

*Instruments de travail que les étudiants doivent posséder* :

1. Une grammaire normative

Au choix : Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand

2. M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis) 3. Dictionnaire bilingue de A. Bailly

MCC : CC + terminal écrit de 3h

## Linguistique ancienne

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 9.30-11

*Enseignant* : Isabelle Boehm

*Descriptif* : compléments et renforcement des connaissances en linguistique diachronique de la langue grecque, phonétique, morphologie (nominale et verbale) et syntaxe. Ce sera l'occasion d'appliquer ces connaissances à des textes de poésie archaïque (Homère, Hésiode).

MCC : terminal écrit

**LINGUISTIQUE LATINE** : mercredi 15-16

*Enseignant* : Jean Hadas-Label

*Descriptif* : ce cours propose une initiation à la morphologie nominale (les cinq déclinaisons) du latin classique. Grâce à la comparaison avec d'autres langues indo-européennes (surtout avec le grec), on essaiera de comprendre comment le système nominal du latin s'est formé.

MCC : terminal écrit

## Bloc 2 – Spécialité Littérature Française

### Littérature française

*Cours A et B à choisir parmi :*

#### Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle

Mme Signes

Robert Garnier, *Hippolyte* (1573)

Lorsque l'on évoque la notion de tragédie, on se réfère, consciemment ou non, au théâtre classique : du fait de notre formation, lire une tragédie française, c'est avant tout lire Racine, digne héritier des tragédies antiques. Dénigrée, considérée comme inférieure, la tragédie de la Renaissance est ainsi effacée, voire parfois exclue de l'histoire théâtrale : théâtre de la lamentation, « spectacle dans un fauteuil » (Musset), l'œuvre tragique du XVI<sup>e</sup> siècle, considérée comme dénuée de tout caractère dramatique, ne serait pas digne d'être analysée et étudiée au même titre que les pièces du Grand Siècle, dont elle n'aurait été que le simple brouillon. En portant à l'étude *Hippolyte*, tragédie publiée en 1573 par Robert Garnier, ce cours vous invite donc à une véritable « entreprise de défamiliarisation » (William Marx), c'est-à-dire à apprendre ce que la tragédie n'est pas, afin de considérer véritablement le théâtre du XVI<sup>e</sup> siècle.

Après une introduction sur Robert Garnier et son œuvre, et une brève présentation du théâtre humaniste, le cours sera composé de grandes séquences, construites autour de deux notions ambivalentes, à la manière d'une dissertation, et d'entraînements à la dissertation.

#### Édition de référence :

La pièce sera mise à disposition sous la forme d'un livret à imprimer : il n'est donc pas nécessaire d'acheter l'œuvre au programme. Elle devra être lue pour la troisième séance.

On consultera également avec profit l'édition moderne Robert Garnier, *Hippolyte* (1573), *La Troade* (1579), Éditions Classiques Garnier, 2019).

#### Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle

M. BERNON--MABBOUX

#### Tristan L'Hermite et le renouveau de la tragédie : un poète dramaturge dans les années 1630-1640.

Le genre tragique connaît une véritable renaissance dans les années 1630, en particulier lors de la saison théâtrale 1633-1634 avec la *Sophonisbe* de Mairet. Depuis 1628 en effet, aucune tragédie n'avait été donnée dans les théâtres de la capitale. Le genre était considéré comme dépassé, contraint à l'imitation servile des auteurs antiques, et incapable de procurer du plaisir aux spectateurs. Tristan, précédé d'autres auteurs (Rotrou, Scudéry, Corneille, La Calprenède), s'essaie à la tragédie alors absente depuis de longues années et contribue, avec le succès de *La Mariane*, à lui rendre sa dignité éthique et littéraire. Dans ce cours, nous nous intéresserons à la manière singulière

dont Tristan reconfigure l'héritage littéraire issu de la tragédie de la Renaissance, et se montre exemplaire des réflexions et des évolutions que le genre tragique connaît dans les années 1630-1640, dans ses ambiguïtés poétiques, éthiques et esthétiques, dans une période d'ébullition intellectuelle propice aux expérimentations littéraires, qui consacre la victoire progressive des « réguliers » (Chapelain en tête) et l'assujettissement du respect des fameuses « règles de la tragédie classique » au plaisir que doit éprouver le spectateur. Nous étudierons dans cette optique les tensions qui parcourent les tragédies retenues de cet auteur polygraphe : entre le lyrique, le didactique et le dramatique, entre la poésie et l'action, entre la pureté et l'impureté des caractères qui la portent, etc., et nous nous interrogerons sur une éventuelle évolution dans son œuvre, à travers l'itinéraire chronologique tracé par *La Mariane* (1636), *La Mort de Sènèque* (1644) et *Osman* (autour de 1646).

## Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle

### M. Byrd

#### *Émile ou De l'éducation*

Parmi les écrits philosophiques de Rousseau, l'*Émile* se distingue non seulement par sa longueur, mais encore par son hybridité générique. Traité de pédagogie et de roman de formation à la fois, l'ouvrage est exemplaire de la porosité des frontières entre les belles-lettres et la philosophie au siècle des Lumières. Nous discuterons des positions exposés par Rousseau comme la spécificité de l'enfance relativement à l'âge adulte, l'ancrage de la véritable morale dans la sensibilité plutôt que dans la réflexion et le jugement, la possibilité de conserver chez l'enfant sa bonté naturelle en usant d'artifices pour contourner les rouages de la reproduction sociale, l'irréductibilité de la religion naturelle aux formes religieuses instituées susceptibles de la travestir, la distinction entre amour de soi et amour-propre. Seront aussi interrogés les aspects les plus controversés ou problématiques de l'*Émile*, notamment la configuration des rapports de genre.

#### Texte :

Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, éd. André Charrak, Paris, Flammarion, coll. GF « Philosophie », 2009.

## Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

### Mme Lutz

#### Être autrice et dire *Je* au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle (1890-1914)

L'accroissement exceptionnel du nombre de publications de femmes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est un phénomène marquant de l'histoire littéraire française. Pourtant, la plupart de ces œuvres ont été reléguées aux marges du canon littéraire. En prenant la plume dans une société inégalitaire où les femmes avaient le statut légal de mineures civiles, Renée Vivien, Colette et leurs contemporaines ont dû lutter contre les préjugés sexistes qui orientaient la réception de leurs œuvres. Cette lutte contre un « *ethos* préalable » (Ruth Amossy) stéréotypé se fait en partie par le biais de la fiction autobiographique qui permet aux autrices de retravailler le matériau biographique pour se réapproprier leurs œuvres et leurs existences. Dès lors, le *Je* fictif rétablit paradoxalement une forme de vérité à propos du *Je* de l'autrice et des femmes de son temps. Dire *Je*, pour les écrivaines de la période, c'est agir concrètement sur les inégalités de genre pour « contraindre les hommes à voir en elles des individus et des sujets, et non de pures fonctions » (Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*). Comment ces autrices luttent-elles contre les stéréotypes de genre par le geste créateur qu'est l'écriture ? Quelles sont les influences, les héritages ou au contraire les ruptures esthétiques dont témoignent leurs textes ? Comment parvenir à observer ces œuvres dans leur singularité tout en les réinscrivant dans l'histoire littéraire générale dont elles ont souvent été exclues ?

#### Textes :

Colette, *La Vagabonde* [1910], éd. Nicole Ferrier-Caverivière, Paris, Le livre de poche, coll. Biblio, 1975 [nombreuses rééditions, je vous invite à vous procurer la plus récente]

Renée Vivien, *Une femme m'apparat...* [1904], Clermont-Ferrand, Paléo, La collection de sable, 2012 [L'édition étant chère, vous pouvez également lire le texte en ligne sur le site de la BnF Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k113413z>]

Des extraits de textes non réédités seront distribués en début d'année.

## Littérature des XX<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles

Mme Yapaudjian-Labat

### Claude Simon, une mémoire du siècle.

Le romancier Claude Simon (1913-2005), prix Nobel de littérature, a parcouru la quasi-totalité du XX<sup>e</sup> siècle et s'est trouvé impliqué, de près ou de loin, dans les grands événements de son temps. Nous étudierons la manière dont son expérience de l'Histoire a nourri ses romans et a joué un rôle central dans l'élaboration de son écriture. Nous montrerons aussi dans quelle mesure l'œuvre de Claude Simon trouve des prolongements dans la littérature narrative la plus contemporaine.

*Textes :*

Claude Simon, *Discours de Stockholm*, Paris, Minuit, 1986.

Claude Simon, *L'Acacia* [1989], Paris, Minuit, coll. « double », 2004.

## Bloc 3 – Littératures anciennes (*Cours à Lyon*)

### LITTÉRATURE GRECQUE : mercredi 16-18

*Enseignant :* Pascale Brillet

*Descriptif :* le cours sera consacré à la lecture et au commentaire du seul drame satyrique intégralement conservé, *Le Cyclope* d'Euripide, que l'on abordera de différents points de vue : définition du genre, dramaturgie, intertextualité, parodie de banquet, etc. L'objectif est de situer cette œuvre pleine d'humour dans son contexte littéraire et culturel et de s'essayer à différents types de commentaires possibles.

*MCC :* terminal oral

### LITTÉRATURE LATINE : jeudi 15-17

*Enseignant :* Marie Ledentu

*Descriptif :*

Programme : Cicéron, *De signis* (Le texte sera déposé sur la plateforme et fourni aux étudiants).

Ce discours de l'année 70 av. J.-C. fait partie du corpus des *Verrines*, ensemble de sept discours dans lesquels Cicéron défend les Siciliens contre le propréteur Verrès, coupable de nombreux crimes, dont des vols d'œuvres d'art, commis dans l'exercice de sa magistrature.

Il présente la particularité de n'avoir pas été prononcé par l'orateur : c'est un discours écrit, comme le sera, environ trente ans après, la *Deuxième Philippique* contre Marc-Antoine.

Le discours sera replacé dans son contexte historique et politique et fera l'objet d'une lecture suivie en cours (traduction et commentaire)

Une bibliographie sera fournie sur la plateforme.

*MCC :* terminal oral portant sur la traduction et le commentaire d'un court extrait.

## Bloc 4 – Langue vivante

### Langue vivante

*Voir présentation semestre 1, p. 11.*

#### LV– Anglais

M. Moussart ou M. ou Mme X

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

#### LV – Allemand, espagnol ou italien.

*Voir semestre 1.*

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

## Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

### ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

#### Stage

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant-e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

#### Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

### ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

#### Humanités et actualités

**LES HUMANITÉS POUR PENSER L'ACTUALITÉ** : mercredi 9.30-11

*Enseignant* : Caroline Plichon

*Descriptif* : le cours a pour objectif de faire un détour par la littérature et l'histoire antiques pour mieux appréhender les enjeux du monde contemporain et affiner la méthode de comparaison entre des époques différentes. Nous nous demanderons pourquoi et comment notre époque se saisit de l'Antiquité, comment aussi la littérature contemporaine réécrit la littérature antique. Nous mettrons en regard des textes anciens et des textes récents - essais, articles universitaires ou de presse, œuvres littéraires.

*MCC* : CCI

#### Linguistique

**M. Manen**

La première partie du cours sera consacrée à la phonétique du français : description de l'appareil phonatoire et production des sons, les phonèmes du français, variantes phonétiques.

La deuxième partie du cours sera consacrée à la sémantique et aux différentes manières de définir le sens d'une unité lexicale.

### FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES

### Méthodes et outils en humanités numériques

Le programme sera communiqué à la rentrée.

### Suivi de projet

## Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

### Initiation à la Recherche

**Séminaire spécifique du Master 2** : laboratoire ECCLA (Étude du Contemporain en Langue, Littérature et Arts) avril 2024

#### « Georges Perec : interprétations, filiations, héritages en littérature et dans les arts »

« À la façon de Proust, cinquante ans après, c'est lui qui paraît nouer ensemble pour une période durable tout ce qui était séparé ou contradictoire : l'oubli et la mémoire, le sujet et l'anonyme, le sociologique et le particulier, le tragique et la parodie, l'original et la copie, l'invention et la réécriture, ouvrant des voies que la génération qui le suit explorera aussi bien en littérature que dans les arts plastiques. » écrit Dominique Rabaté à propos de Georges Perec (Dominique Rabaté, « “Comme tout le monde, je suppose” : l'individu collectif dans *Espèces d'espaces* », *Europe*, n° 993-994, *Georges Perec*, janvier 2012, p. 44).

Les interventions de notre séminaire examineront ce postulat critique à la lumière d'études de cas contemporains, issus de la littérature ou des arts, pour mesurer le rayonnement de Perec depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours.

*Date et programme à venir.*

*Le séminaire s'accompagne pour les M2 d'une journée de présentations articulées à leurs sujets de recherche, selon des modalités à préciser en temps voulu.*

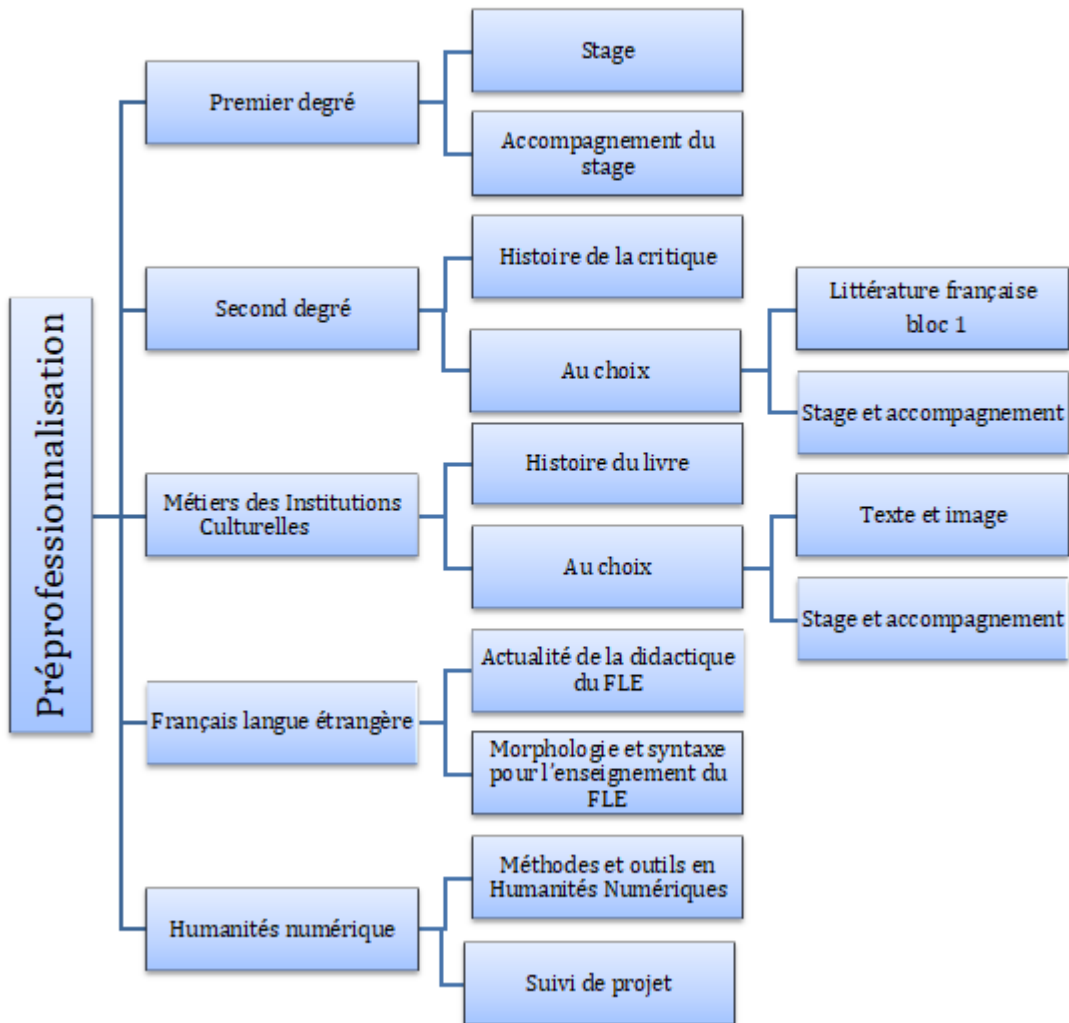
*Organisation* : Mme Kieffer

**OU**

**PPP3**



Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S6



*NB Les étudiants de LLCA ne peuvent pas prendre l'option MIC.*

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant-e doit trouver lui-même son lieu de stage. Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport. La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

### Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant-e.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

### *Précisions importantes sur le stage*

#### **Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant-e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

#### **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant-e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant-e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

**Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire** d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant-e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

### **TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson**

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

**Rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

### **Contrôle des connaissances** :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant-e.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : [julien.masson@univ-lyon1.fr](mailto:julien.masson@univ-lyon1.fr)

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

### **Précisions importantes sur le stage**

#### **Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant-e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

#### **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

#### **Procédure administrative**

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant-e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

**POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER**  
**MASTERS**  
**Mention MEEF, parcours Lettres modernes**  
**Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles**

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

## Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;  
 Responsable : Pierre MANEN (✉ [pierre.manen@univ-st-etienne.fr](mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;  
 Responsable : Delphine REGUIG (✉ [delphine.reguig@univ-st-etienne.fr](mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** » ;  
 Responsables : Morgane KIEFFER (✉ [morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr](mailto:morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr)) et Carole NOSELLA (✉ [carole.nosella@univ-st-etienne.fr](mailto:carole.nosella@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf)

**Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne** existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiant·e·s résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Responsables : Yves CLAVARON (✉ [yves.clavaron@univ-st-etienne.fr](mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)) et Stéphane GOUGELMANN (✉ [stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr)).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

### Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ [stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr](mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr)) et Franck Martin (✉ [franck.martin@univ-st-etienne.fr](mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr))

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

### ATTENTION

Il n'y a pas à l'UJM de **MASTER MEEF « Lettres Classiques »** dans la continuité du parcours LLCA de la Licence Lettres. Les étudiant·e·s intéressé·e·s par cette orientation pourront s'inscrire dans l'université de leur choix, à Lyon ou ailleurs.

De même, pour le **MASTER RECHERCHE**, le master « **MONDES ANCIENS** » (Lyon) est vivement recommandé.

Il est en lien avec le laboratoire **HISOMA UMR 5189** auquel sont rattaché.es les enseignant.es de Langues Anciennes de l'UJM. Il est désormais possible d'envisager une direction de mémoire stéphanoise si les étudiant.es s'inscrivent à Lyon 2 (partenariat) ou une codirection avec des collègues de Lyon 3 (pas de partenariat).

Pour tout renseignement, contacter Aline CANELLIS : [aline.canellis@univ-st-etienne.fr](mailto:aline.canellis@univ-st-etienne.fr)



## ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

### I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant-e-s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant-e-s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant-e est accueilli.e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant-e résident dans la Loire.

### Postes pour l'année 2021-2022

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Naples	3 2	Italien, français
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice Varsovie	1 1	Polonais, français, anglais
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/PT>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

<https://www.arqus-alliance.eu/>

### II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée **le 19 novembre à 13h** (salle à confirmer). Pour vous inscrire à cette réunion, merci de prendre contact avec Thibaut Radomme ([thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr](mailto:thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr)).

## Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

### Article 1<sup>er</sup> : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR. Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

### Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

### Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

### Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.e.s / étudiant.e.s. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.e.s étudiant.e.s, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.e.s si nécessaire par leurs suppléant.e.s élu.e.s également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

### Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.
- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).
- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
  - les modalités de contrôle de connaissances
  - la création de nouveaux enseignements
  - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.
- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,
  - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
  - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
  - une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
  - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

*Conformément aux statuts de l'UFR,*

*- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

*- La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

#### **Article 6 : Modifications**

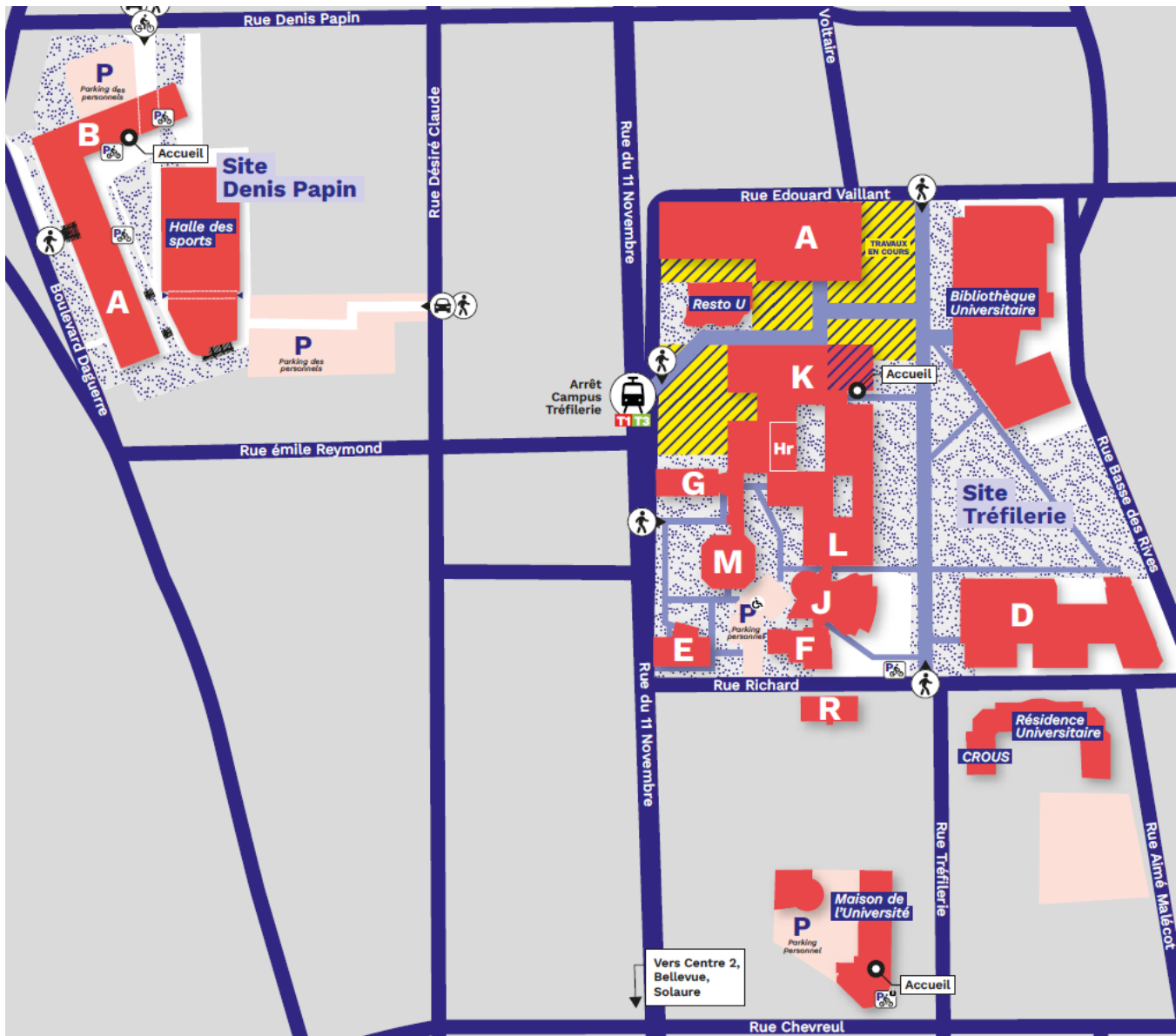
Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



# SAINT-ETIENNE : Campus Tréfilerie



## CAMPUS TRÉFILIERIE 1/3 Plan général

Accès transports en commun :  
STAS lignes de Tram **T1** **T3** arrêt Campus Tréfilerie

  
 Entrées du campus accessibles  
 à pied/en vélo/en voiture

- Accueil Fac. ALL - **Site Denis Papin**
- Accueil Fac. Droit - **Bât. E**
- Accueil IAE - **Bât. F**
- Accueil Fac. SHS - **Bât. G**
- Accueil SE<sup>2</sup> et DEPT - **77 Michelet**



# LYON : Campus Berges du Rhône (situation)



## LYON : Plan des bâtiments dy campus Berges du Rhône



### *Pour y accéder :*

#### **De la gare de la Part-Dieu :**

Tramway T1, direction Hôtel de Région / Montrochet, arrêt « Quai Claude Bernard ».

#### **De la gare de Perrache :**

- Tramway T1, direction IUT Feysine, arrêt « Quai Claude Bernard ».
- à pied (20 min), prendre le Cours de Verdun Récamier, traverser le Pont Galliéni, prendre le quai Claude Bernard (à gauche), puis la rue Chevreul (à droite) et la rue Pasteur (à gauche).

Vous pouvez consulter les horaires des tramways sur le site des transports en commun lyonnais: [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)